

DEPARTEMENT de la
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
de MURET

Folio N°13
N° 2021.13
CANTON de PORTET/GARONNE

COMMUNE de VILLATE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers:

En Exercice : 13

Présents : 11

Votants : 13

L'an Deux Mil Vingt et un
Le huit avril à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de la Commune de Villate
dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie sous la présidence de
Monsieur Jean-Claude GARAUD, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal :
le 30/03/2021

Objet : Vote du budget
primitif 2021

PRESENTS : Mesdames PAJAUD. ALAMINOS. CARLES
CHEFTEL. GROS.

MESSIEURS : GARAUD. DUFOUR. PELFORT. GALEA.
GARCIA. MAURETTE.

ABSENT EXCUSE : M. CONCATO. RADJA.

PROCURATIONS : M. CONCATO a donné procuration à M.
PELFORT.

M. RADJA a donné procuration à M. DUFOUR.

Madame Dominique ALAMINOS été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait une présentation détaillée à l'Assemblée de la Section de FONCTIONNEMENT et de la Section d'INVESTISSEMENT détail par article du **BUDGET PRIMITIF 2021**. Monsieur le Maire rappelle que le vote étant équilibré il s'agit maintenant de l'approuver.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord et vote le **BUDGET PRIMITIF 2021** par Nature et par Chapitre pour la section de Fonctionnement et pour la section d'Investissement.

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de sa transmission en
Sous- Préfecture le 13/04/2021
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

A Villate, le 08/04/2021
Le Maire, J.C GARAUD

